

PROCÈS-VERBAL
270e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON
MERCREDI 15 JANVIER 2020 - MAISON REILLY, 9 H30

Étaient présents: Carol Bishop (C.B.), Chantal Ethier (C.E.), Sandra Jewett (S.J.), Robert Joli (R.J.), Serge Normand (S.N.), Lorraine Rouillard (L.R.), Christian Smeesters (C.S.) et Janine Sourdif (S.J.).

Invité: Thierry Roger.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

S.J. ouvre la réunion à 9h40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopté avec ajouts, suite à une proposition de S.J. appuyée par L.R.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 NOVEMBRE 2019.

Adopté avec corrections tel que proposé par C.S. et appuyé par S.N.

4. RENCONTRE APP/ GBMP

Le CA décide de procéder de la façon suivante: S.J. animera la réunion et Hans Walser prendra la parole pour expliquer la vision du GBMP.

Les administrateurs donneront ensuite leur avis dans le cadre d'un tour de table.

5. RELÈVE AU CA

S.N. propose que C.S. soit nommé secrétaire-trésorier et prenne ainsi la relève de l'actuelle secrétaire C.E., qui quitte son poste le 5 avril prochain. Thierry Roger, actuellement webmestre pour l'APP, pourrait donner un coup de main pour certaines tâches liées au secrétariat.

Le CA donne son accord.

C.S. veut prendre le temps de réfléchir à cette proposition.

6. 10H30 : RENCONTRE APP/ GBMP

Sont présents: les membres du conseil de l'APP, ainsi que Hans Walser, Édith Smeesters et Jacqueline Robitaille du GBMP.

1. Mot de bienvenue de Sandra et de Hans.

- S.J. souhaite la bienvenue aux membres du GBMP et demande à Hans de faire le point sur la restauration de la grange ronde.
- Hans nous rappelle le contexte : le maire Jacques Marcoux demande à l'APP et au GBMP de proposer une structure de collaboration et un plan d'action pour la gestion du patrimoine, pris dans un sens large (pas seulement la grange ronde). Le maire espère ainsi convaincre le Conseil municipal d'accepter que la Municipalité s'engage à prendre en charge le patrimoine de Potton.
- Hans fait également le point sur le projet de restauration, en mentionnant les engagements de la Municipalité envers Patrimoine canadien (sauvegarde d'un bâtiment patrimonial et accès sécuritaire, etc.) et les discussions autour du rapport de l'architecte qui auront des répercussions sur la réouverture et l'usage de la grange (capacité, issues de secours, etc.). Le GBMP souhaite ouvrir la grange au public à l'été 2020 pour un maximum de 60 personnes par étage, selon les normes de sécurité en vigueur.

2. But de la réunion

- Établir un partenariat entre l'APP et le GBMP, en matière de gestion du patrimoine. Les termes de ce partenariat restent à préciser.

3. Ébauche d'un partenariat

- Hans précise qu'il n'est pas question de fusion entre les deux groupes. Il suggère une ébauche de partenariat, dans lequel sont énumérés certains domaines d'activité respectifs de l'APP et du GBMP (voir Annexe 1).
- D'autre part, le GBMP a commencé à travailler sur une ébauche de programmation pour le Centre d'interprétation du Patrimoine. Entre autres, on prévoit la diffusion de la vidéo de Louise Abbott; l'exposition sur le tourisme à Potton; l'exposition de la fabrication du beurre.
- Tour de table: tous les administrateurs du conseil de l'APP sont d'accord pour un partenariat avec le GBMP. Il faudra voir sur quelles bases et sur quels projets les deux organismes pourront collaborer en s'appuyant entre autres sur le plan d'action de chacun des deux organismes.

4. Période de questions

- À ce moment de la rencontre, les participants ont posé leurs questions.

5. Confirmation du partenariat: rédiger un plan d'action pour les deux prochaines années.

- Hans Walser rappelle que nous avons jusqu'à la fin janvier pour soumettre un plan d'action commun au maire. Selon Hans, la prochaine étape serait d'étoffer le contenu de ce nouveau partenariat, compte tenu des ressources disponibles. Il faudra dresser la liste des tâches et des responsabilités de chaque organisme et examiner ensuite comment leurs actions peuvent se coordonner ou se compléter. Une année de transition sera nécessaire pour la mise en place d'une nouvelle structure de gestion du patrimoine avec la Municipalité.
- Sandra souhaiterait associer le CCPP (Comité culturel et patrimonial de Potton), dont elle est présidente, à la démarche. Mais Hans remet cette collaboration à plus tard.
- Sandra ajoute que l'APP est à un tournant de son histoire: l'organisation fait face au départ de quatre administrateurs, dont deux membres de l'exécutif. D'autre part, l'implication future du Conseil municipal est incertaine. Malgré tout, les deux organisations ont tout intérêt à faire front commun pour défendre le dossier du patrimoine.
- Serge note que, par leur action des dernières années (restauration de la grange, site Web, etc.), l'APP et le GBMP jouent maintenant « dans la cour des grands » et qu'il leur faut développer une collaboration avec des acteurs à l'extérieur du canton (universités, musées, etc.). Bref, une vision "régionale" du patrimoine s'impose.
- Sandra et Lorraine croient qu'il faut d'abord faire mieux connaître le rôle de l'APP et du GBMP par la population locale, pour laquelle le patrimoine se résume à la grange ronde et qui se demande pourquoi on a dépensé tant d'argent pour ce vieux bâtiment.
- Jacqueline suggère que l'on poursuive le travail en comité restreint et que l'APP délègue trois personnes dûment mandatées pour travailler avec les trois membres du GBMP présents à la réunion de l'APP.

La suggestion est acceptée par tous les participants.

La première réunion de ce comité restreint, formé de trois délégués de l'APP et de trois délégués du GBMP, est fixée au mercredi 29 janvier.

6. Clôture de la réunion

Sandra remercie les membres du GBMP pour leur participation.

7. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DE L'APP

En préparation de la rencontre du 29 janvier prochain, le Conseil décide de poursuivre sa réflexion lors d'une réunion qui se tiendra le vendredi 24 janvier 2020 à 9h30. On y décidera entre autres du choix des personnes déléguées par le CA pour participer à ce comité restreint.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

S.J. clôt la réunion à 12h35.

ANNEXE 1

Ébauche de partenariat pour la gestion du patrimoine à Potton

Proposée par le GBMP- 10 janvier 2020

Avant-propos :

- Le maire souhaite que la municipalité prenne en charge le patrimoine de Potton avec l'aide de membres de l'APP et du GBMP.
- Le maire nous demande de proposer une structure de collaboration pour la gestion du patrimoine à Potton et de lui fournir un plan d'action et des arguments lui permettant d'obtenir l'appui du Conseil municipal.
- Notre patrimoine doit être pris au sens large, pas seulement le projet de la grange ronde.

Le GBMP s'occupe actuellement des domaines suivants :

- La mise en valeur de la grange ronde
- L'entretien des vues panoramiques (nouveau schéma d'aménagement de la MRC promis pour mars 2020)
- Le pont couvert
- Le marché du village

Domaines de l'APP :

- La sensibilisation de la population sur la valeur socioéconomique de notre patrimoine bâti et paysager (journée du patrimoine, conférences, excursions thématiques, etc.)
- L'amélioration des circuits touristiques « du village » et « Incomparable Potton » (panneaux d'interprétations, bornes virtuelles, haltes)
- À compléter par l'APP en fonction de son plan stratégique et de la politique patrimoniale de 2011 pour en faire un plan d'action.

Responsabilités de la municipalité :

Le Conseil municipal devrait prendre l'engagement suivant :

- Déclarer, par résolution, que le patrimoine bâti et paysager du Canton est un levier socioéconomique à être mis en valeur (argumenter bien sûr)
- Approuver le plan d'action proposé par les intervenants déjà sur le terrain pour concrétiser leur démarche et poursuivre leur mission (à compléter par chaque groupe et en annexe en ce qui concerne la grange)
- Fournir un soutien clérical et un budget permanent annuel
- Former un **Comité du patrimoine** avec des représentants de la municipalité pour conseiller et chapeauter le tout, spécialement dans des domaines où la municipalité est directement impliquée comme propriétaire (ex : grange, pont couvert).

La collaboration pourrait se faire par étapes avec une phase de transition qui pourrait durer jusqu'à la préparation du budget 2021 de la municipalité.